

LE FOREM RECRUTE

Un Expert – Une Experte en relations partenariales pour les Cellules de reconversion

Le décret du Gouvernement wallon du 29 janvier 2004 a institutionnalisé les Cellules de reconversion qui sont mises en place dans le cadre d'un partenariat associant le Forem aux organisations syndicales. Ces Cellules ont pour objectif la réinsertion et la reconversion des travailleurs licenciés collectivement à la suite de la faillite ou de la restructuration de leur entreprise.

Lieu : Charleroi - Siège Central

Direction Relations Partenariales

Date limite pour postuler : 18/12/2023

Conditions d'accès : Master ou titre assimilé + 1 an d'expérience professionnelle en gestion de projets + permis B (déplacements réguliers)

Contrat de remplacement temps plein

Barème : régime public échelle A6/1 (3.622,48 € mensuel brut avec 1 an d'ancienneté)

Votre mission

Vous contribuez à la gestion et la coordination des Cellules de reconversion et des Cellules pour l'emploi mises en place en Wallonie.

Vous évoluez au sein d'une coordination partenariale associant le Forem et les organisations syndicales.

Votre profil

- vous établissez des liens entre diverses données, vous concevez des alternatives et tirez des conclusions adéquates ;
- vous maîtrisez les principes, méthodes et outils de gestion de projets et savez les appliquer ;
- vous êtes capable de travailler en réseau multidisciplinaire, de suivre l'avancement des actions et dossiers dont vous avez la responsabilité, en fonction des résultats attendus ;
- vous êtes capable de conduire et d'animer des réunions de suivi de projets ;
- vous négociez pour arriver à une situation "gagnant - gagnant" et vous êtes capable de convaincre un public ;
- vous adaptez les méthodes et les approches actuelles de façon novatrice ou vous en concevez de nouvelles ;
- vous avez une connaissance pratique de la suite « Microsoft Office », en particulier d'Excel.

Atout

- connaissance du secteur wallon de l'insertion socio-professionnelle, du dispositif des cellules de reconversion et de la législation relative à la gestion active des restructurations.

Activités

- vous assurez la préparation, le développement, la mise en œuvre, le pilotage, le reporting et l'évaluation de projets d'actions partenariales ;
- vous gérez l'instruction des dossiers et gérez les conventions légales en ce compris les aspects administratifs et financiers ;
- vous participez à la conception des mesures destinées aux bénéficiaires en mettant en place les collaborations nécessaires et en établissant les conventions de partenariats ;
- vous informez les différentes parties concernées par la gestion active des restructurations de la législation en la matière et sur les mesures d'accompagnement pour les travailleurs issus d'un licenciement collectif ;
- vous assurez un mode de fonctionnement de type « gestion de projet », le suivi du planning de la mise en œuvre et communiquez sur l'évolution de l'action.

Procédure de sélection

Une présélection sera faite sur base des dossiers de candidatures. Des épreuves éliminatoires de sélection seront ensuite organisées :

- un examen portant sur les compétences et caractéristiques psychologiques requises pour exercer la fonction ;
- un entretien devant un jury.

Infos sur les liens suivants :

- [Comment postuler valablement ;](#)
- [Ce que le Forem offre en tant qu'employeur ;](#)
- [Compétences comportementales de Niveau A ;](#)
- [Contrats de remplacement](#)

Votre contact :

selection.recrutement@forem.be

[objet de mail : 109071 – Expert(e) en relations partenariales Cellules de reconversions. /STE].

Nos offres

forem

